



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2009

---

**Présents :** Philippe FALKENAU – Eveline NICOLAS – Claude BOUHELIER – Maurice OUERFELLI -  
- Sylvie BERTIN - Sandra DINET – Cécile GAUVILLE/HERBET - Guillaume MARECHAL  
- Michel CAILLOUX - Philippe HULOT - Bernard VERSCHELDEM - Henri KIRIEL -  
Christophe KROL - Philippe PORCHER – Alain TROUVE - Jacky MELIQUE - Françoise  
LEDOUX - Stanislas HALAMA

**Absents :** Mireille FALQUE pouvoir à Philippe FALKENAU

Guillaume MARECHAL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

### 1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 17 juin 2009

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. Activités aquatiques de l'école élémentaire : convention d'utilisation de la piscine d'hiver de Senlis

Des créneaux de piscine ont pu se libérer à Senlis et Fleurines a saisi l'occasion pour proposer quelques unes des classes de l'école élémentaire. Les CP et les CE1 profiteront donc de cours de natation à raison de 13 séances (1 séance par semaine) qui débiteront le 18 septembre prochain.

Pour le transport des élèves, une consultation a été lancée auprès de transporteurs et c'est la Société « Kéolys » qui présente la proposition la plus intéressante pour un montant de 85 € aller/retour par séance.

Le coût d'utilisation de la piscine s'élève quant à lui à 26 €/ séance.

Une convention sera signée avec la ville de Senlis pour formaliser cette nouvelle opportunité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### 3. Emprunt pour travaux 2009

Claude Bouhéliier propose un emprunt pour financer une partie des investissements de l'année 2009.

L'endettement global de la commune a baissé de manière significative au cours des dernières années et autorise désormais la souscription d'un prêt.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à l'élaboration d'un prêt d'un montant de 200 000 € auprès des organismes ad hoc. La durée du prêt sera précisée au regard des propositions commerciales qui seront établies.

La séance est levée à 21 heures 15.

**Le Maire**

**Philippe FALKENAU**